

Groupe de travail « Promus/Promouvables »

Encore loin du compte !

En fin d'année, le Secrétariat Général a présenté aux fédérations un premier projet des taux de promotions intra-catégorielles (tableaux d'avancement) très loin des attentes des personnels. **Pour la troisième année consécutive, le budget consacré aux mesures catégorielles est en régression.**

Les premières propositions de l'administration aboutissaient à une baisse de plus de 25% de possibilités de promotions par rapport à 2013.

La délégation **FO Finances** a longuement argumenté pour démontrer les incohérences de ce premier projet et a demandé à la présidente de séance, Madame Féjoz, Directrice des ressources humaines, adjointe au Secrétaire Général, de revoir sa copie. (*voir sur www.financesfo.fr, le compte rendu « Mesures catégorielles 2014 : copie à revoir »*).

Un nouveau groupe de travail s'est donc réuni ce 22 janvier. A cette occasion l'administration a présenté une nouvelle version de son projet, aboutissant à **1143 promotions supplémentaires**.

Si des taux de promotions pour certains avancements de grade ont été revus à la hausse, reprenant pour partie les arguments développés par **FO Finances**, **au final le projet présenté n'est toujours pas acceptable.**

Refusant cet état de faits, **FO Finances** a renouvelé ses exigences pour une amélioration globale des taux.

Ces derniers sont encore pour certains grades en-deçà de ceux de l'an passé, en particulier l'accès pour les 2^{ème} et 3^{ème} niveau de grade de la catégorie B.

Pour cette dernière, la présidente de séance ne s'est pas cachée de vouloir aligner les taux sur ceux pratiqués dans les autres ministères, niant ainsi la technicité et les qualifications des agents des ministères économiques et financiers.

Pour l'ensemble de la catégorie C, avec 40% de promotions en moins par rapport à l'an passé, il apparaît clairement que le ministère veut faire autofinancer par les agents, la réforme de la grille indiciaire (mise en œuvre le 1^{er} février prochain), qui pourtant se limite à une amélioration de 1 à 11 points d'indice.

FO Finances est revenue sur certains propositions plus spécifiques telles que :

- Les taux présentés pour l'accès aux différents grades du 2^{ème} niveau de la catégorie A en Douane,
- Le taux présenté pour les ingénieurs économistes de la construction en Administration Générale,
- Le taux pour l'accès au grade de Technicien Supérieur Principal à la DGCIS

A ce stade, ce sont encore près de **1 700 promotions de moins qu'en 2013, alors que l'an dernier la réduction était déjà de moitié par rapport à l'année précédente !!!**

Au même titre que les suppressions d'emplois et les démarches stratégiques en cours, la baisse du nombre de promotions internes participe à la cure d'austérité infligée aux agents des ministères économiques et financiers.

Un nouveau projet devra être validé par la Direction du Budget et la DGAFP, avant la parution d'un arrêté au Journal Officiel.

FO Finances interviendra à tous les niveaux utiles pour faire améliorer les propositions de l'administration, qui en l'état sont inacceptables.

| | Promotions 2013 | Projet des promotions2014 du 19/12/2013 | Projet des promotions2014 du 22/1/2014 |
|--------------|--------------------|--|---|
| Catégorie A | 2 524 | 2 374 | 2 398 |
| Catégorie B | 3 905 | 2 958 | 3 790 |
| Catégorie C | 3 693 | 1 983 | 2 270 |
| TOTAL | 10 122 | 7 315 | 8 458 |

